



Usage abusif véhicule de fonction

Par LOLO30756987394

Bonsoir,

Mon employeur me dit que j'ai fait un usage abusif du véhicule de fonction malgré le fait qu'on s'est entendu par écrit sur la date du 16/09 pour la restitution.

Il faut savoir que le véhicule de fonction est à usage pro et perso.

J'ai été licencié le 6 aout 2025 pendant les congés annuel de l'entreprise, ils ne m'ont pas demandé de rendre le véhicule mais à leur retour ils m'ont demandé d'organiser le retour, chose qu'on a conclu pour mi septembre et en plus j'étais à l'étranger.

Sauf que je suis revenue en france et ils m'ont dit que j'avais pas le droit d'utiliser le véhicule mais d'après la loi il y'avait un accord écrit sur la date non ?

Je ne comprends pas leur accusation surtout que il n'y a pas de local d'entreprise tout le monde est en télétravail et ensuite ils pouvaient très bien me le demander le 6 aout lors du licenciement mais ils étaient en congés.

Pouvez-vous m'apporter plus de précisions ?

Par kang74

Bonjour

Qu'on vous autorise à restituer le véhicule en Septembre ne veut pas dire que depuis la fin de contrat vous en gardiez l'usage .

Vous avez amené leur véhicule à l'étranger ? Quel usage pouviez vous en faire si vous n'étiez pas là ?